

Projet d'établissement

2022 - 2026

à horizon 10 ans

Centre Hospitalier Rives De Seine



Centre Hospitalier
Rives de Seine

Centre Hospitalier Rives de Seine

• Direction de la rédaction

Valérie PONS PRÊTRE, directeur du Centre Hospitalier Rives de Seine

• Comité de rédaction

Ambre DEL FABBRO LEVINET, chargée de mission au pôle d'appui à l'organisation interne

Dr Claire de THEZY, présidente de la commission médicale d'établissement

Dr Pierre GATEL, vice-président de la commission médicale d'établissement

• Conception éditoriale

Interlude Santé

Direction de la communication

François PATRIER, directeur
Nathalie LHUILLIER, chargée de communication

• Rédaction

Ce projet d'établissement est le fruit d'un travail collectif réalisé par l'ensemble des professionnels de santé de l'établissement et supervisé par un comité de pilotage pluridisciplinaire.

• Photographies

Crédit photos :
© Primavista / Nicolas Simonnet
© CHRDS

P. 04	Éditos
P. 10	La méthodologie de notre projet
P. 12	Un peu d'histoire
P. 14	Un établissement ancré sur le territoire
P. 16	Le CHRDS en quelques chiffres
P. 18	Notre organisation

Ambition 1

P. 22

CONSOLIDER

des organisations et des parcours adaptés aux besoins et aux attentes des usagers

Ambition 2

P. 32

HONORER

notre dimension territoriale

Ambition 3

P. 38

RELEVER

les défis de demain

Ambition 4

P. 44

DÉVELOPPER

une politique de prévention ambitieuse pour tous

Ambition 5

P. 52

SOUTENIR

et prendre soin de ceux qui soignent

P. 60

Liste des fiches

P. 64

Liste des abréviations

UN ENGAGEMENT DÉCISIF ET COLLECTIF

Le projet d'établissement du Centre Hospitalier Rives de Seine est un engagement décisif et collectif pour intégrer pleinement notre ambition au cœur des enjeux de santé et de société.

Les axes qui sont proposés sont le résultat d'un travail méticuleux et patient pour intégrer l'ensemble des composantes qui concourent à la progression de notre établissement.

Je remercie toutes les équipes d'y avoir contribué avec autant de créativité, de professionnalisme et de détermination.

Le spectre de nos exigences – tel qu'il est porté dans ce projet - est particulièrement large et ambitieux. Il couvre à la fois l'évolution de l'offre de soin et son insertion dans un écosystème territorial dense ; il s'ouvre à de nouveaux standards environnementaux et de développement mais aussi à des évolutions numériques qui revisitent en profondeur l'organisation des modes de travail ; il ambitionne des valeurs fortes de confiance, de dialogue et d'attention aux plus fragiles.

Je suis heureux d'accompagner ce projet et de le relayer auprès de nos populations pour lesquelles cette nouvelle ambition est un formidable gage de sérénité.



Jean-Christophe FROMANTIN

Président du Conseil de surveillance
Maire de Neuilly-sur-Seine

UN PROJET REFLÉTANT L'ENGAGEMENT ET LES CONVICTIONS DE TOUS

En traçant un chemin pour les dix années à venir Rives De Seine réussit un exercice ambitieux qui, en s'appuyant sur l'histoire des entités qui composent le nouvel ensemble saisit toutes les opportunités d'un groupe hospitalier inscrit dans un environnement porteur, se projette dans le champ des innovations en santé, prend sa part des responsabilités nouvelles attendues des établissements de santé.

Nul ne doute que ce pari sera tenu tant le projet reflète l'engagement et les convictions de tous, tant la démarche d'élaboration et le contenu sont novateurs et riches de promesses pour l'avenir de l'établissement.

On mesure à sa lecture l'ancrage dans le territoire, la place centrale des représentants des usagers, le souhait d'associer toujours les patients, la participation des professionnels de terrain, mais aussi l'innovation qu'elle soit médicale, soignante, managériale, ou encore organisationnelle.

Riche des enseignements de la crise que nous avons traversée, le projet prend le parti de raisonner filières et transversalités, parcours et collaborations, en son sein et avec les partenaires nombreux qui composent l'écosystème : hôpitaux partenaires, professionnels de santé, acteurs de la santé au sens le plus large.

L'Agence Régionale de Santé salue particulièrement ces initiatives qui en installant un dialogue permanent renforce chacune des parties au service de tous.

Je souhaite enfin remercier très sincèrement tous ceux qui se sont engagés et ont participé à cet important travail de définition du cap stratégique de l'établissement. J'y vois l'engagement de chacune et de chacun et l'attachement sans faille au service public hospitalier.



Didier JAFFRE

Directeur de l'Offre de Soins (DOS)
ARS Ile-de-France

UNE FEUILLE DE ROUTE INCARNANT LES VALEURS DE L'HÔPITAL PUBLIC

Le projet d'établissement 2022-2026 à un horizon 2032 du Centre Hospitalier Rives de Seine (CHRDS) s'inscrit dans une histoire :

- Celle d'un établissement, fruit du regroupement de plusieurs hôpitaux de proximité qui ont su réorienter leurs activités de soins afin de répondre à un vrai besoin populationnel
- Celle plus récente de la crise épidémique COVID-19 que nous venons de traverser et qui a ancré notre centre hospitalier comme acteur connu du territoire

Ce projet porte une stratégie ambitieuse en réaffirmant les valeurs qui sont celles du CHRDS : prévenir, diagnostiquer, guérir et accompagner nos patients dans des parcours organisés en étroite collaboration avec les professionnels du territoire, qu'ils soient publics, privés ou libéraux ; permettre d'accéder aux meilleurs soins possibles sans autre considération que le besoin médical des usagers. Tel est le fondement essentiel d'un CHRDS dynamique et ouvert.

L'année de travail intense, d'échanges quotidiens, de réflexions et propositions des pôles médicaux et des équipes a permis de définir une feuille de route qui incarne les valeurs de l'hôpital public que nous portons. Cette stratégie ambitieuse de développement s'appuie sur la modernisation et l'innovation comme supports d'une médecine humaine, solidaire, riche des équipes qui la rendent possible au service des usagers.



Valérie PONS PRÊTRE

Directeur

UN HÔPITAL MODERNE ANCRÉ DANS SON TERRITOIRE

La refonte du projet d'établissement constitue une étape essentielle de la vie d'un hôpital. Elle est l'occasion de réfléchir sur son positionnement, ses forces, ses faiblesses et son devenir.

S'appuyant sur le dynamisme de la communauté hospitalière soulignée lors de l'épidémie COVID-19, c'est collectivement que le Centre Hospitalier Rives de Seine a pensé et écrit sa feuille de route stratégique pour les cinq prochaines années. Cette démarche transversale et représentative repose sur trois enjeux :

- **Le patient**, acteur de sa prise en charge, nous pousse à développer de nouvelles approches du soin en s'appuyant sur nos expertises et nos filières
- **Les soignants**, clé de voûte de notre organisation, mais bousculés par une crise sociale, nous conduisent à tout mettre en œuvre pour redonner du sens à leur engagement et leur attachement à l'hôpital public
- **L'hôpital**, étape du parcours de soins du patient, nous amène à poursuivre, intensifier et développer les partenariats avec la ville et les acteurs du territoire, pour rendre le parcours cohérent et proposer des actions de prévention

C'est sur la base de ce cadre réaliste que le Centre Hospitalier Rives de Seine a construit un projet d'établissement ambitieux.



Dr Claire de THEZY

Présidente de la Commission
Médicale d'Établissement

UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT INNOVANT CENTRÉ SUR L'HUMAIN

L’élaboration de notre projet d’établissement est l’occasion de se projeter dans l’avenir : c’est l’engagement collectif que nous avons pris en 2021. Ce travail s’est appuyé sur le dynamisme de notre communauté hospitalière et sur son investissement exemplaire, éprouvé lors de la crise sanitaire. C’est grâce à cet élan que nous avons construit un projet médico-soignant innovant et humaniste, autour de 2 aspirations.

La première aspiration de ce projet est de fédérer autour de valeurs communes : dignité, respect, tolérance et bientraitance. Nous l’avons pensé comme la réponse commune aux attentes des patients, de leurs proches et de celles des professionnels, tout en renforçant continuellement la qualité et la sécurité des soins.

Sa seconde aspiration est de reconnaître et d’intégrer les nouveaux métiers du soin pour continuer à être attractif, en s’adaptant aux modalités de prise en charge innovantes.

Notre projet d’établissement est porteur de sens et des valeurs du CHRDS. Il constitue la feuille de route des professionnels engagés dans sa concrétisation, de manière à renforcer l’offre et la qualité des soins pour les années à venir.



Chantal CONDUCHÉ

Coordinatrice générale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques

UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT AXÉ SUR LE PARCOURS PATIENT

Un adage bien connu nous dit « Gouverner, c'est prévoir. », quoi de plus rassurant alors, pour les usagers, que de voir un hôpital se lancer dans l'écriture du nouveau projet d'établissement.

Pourquoi demander aux représentants des usagers de participer à l'élaboration du projet ? Ils doivent, je crois, être eux-mêmes des usagers, connaître les droits du patient mais être bien conscients qu'avoir des droits donne des devoirs, être à l'écoute des uns et des autres et retransmettre avec loyauté les événements indésirables comme les compliments dont ils ont eu connaissance. Un représentant des usagers doit pouvoir tout dire, dans le respect, l'empathie et avec humilité.

Nous sommes bien loin de l'époque où le patient était laissé plus ou moins dans l'ignorance de sa pathologie et subissait son traitement. Il est désormais de plus en plus acteur de ce parcours qui doit le mener sur le chemin de sa guérison.

Ce projet pour les cinq prochaines années est centré en grande partie sur le « parcours patient ». J'ai la conviction que le CHRDS œuvrera pour qu'un tel parcours ne soit pas celui d'un combattant. Ne combat-on déjà pas la maladie ?

Nous avons la chance de bénéficier d'un établissement de proximité, à taille humaine, nous accompagnant à tous les âges de la vie. Fort de ses projets, il saura prévoir le meilleur pour les années qui viennent pour les usagers.



Brigitte DEDEYAN
Représentante des usagers

MÉTHODOLOGIE

► Une démarche participative

La démarche engagée depuis février 2021 a été co-pilotée par la direction générale et la commission médicale d'établissement, en étroite collaboration.

Pour l'élaboration de ce nouveau Projet d'Etablissement (PE), le Centre Hospitalier Rives de Seine a souhaité impulser une démarche participative afin d'assurer l'engagement de tous.

Depuis le mois de mars 2021, un comité de pilotage (COPIL) se réunit hebdomadairement dans le but de définir et d'appliquer la méthodologie du PE : définition du calendrier, audition des groupes et validation des travaux.

Deux séminaires réunissant l'équipe de direction, les chefs de pôle, les chefs de service et d'unité et l'encadrement soignant ont été organisés les 11 février et 1^{er} juillet 2021.

En parallèle, de nombreuses actions de sensibilisation ont été mises en place afin de permettre à chacun de participer à cette dynamique (instances, enquêtes internes, questionnaires, bureaux de pôle).

En parallèle, des groupes de travail transversaux et représentatifs de l'ensemble de nos métiers et de nos sites ont été constitués sur les thématiques suivantes :

- « Accueil et parcours patient »
- « Communication et attractivité »
- « Ecoresponsabilité »

Les **représentants des usagers** et les **bénévoles** intervenant dans notre établissement ont également exposé leurs attentes pour faire de l'utilisateur un véritable partenaire.

De même, les **organisations syndicales** ont contribué à la rédaction des axes stratégiques du projet social lors de plusieurs réunions.

Grâce à cet investissement collectif, le COPIL a mis en évidence 5 ambitions et 21 engagements, reflets d'une vision partagée de l'hôpital à 5 et 10 ans.

Ce COPIL, devenu en 2022 « Cellule projets », continuera de vivre. Celle-ci aura pour mission de suivre la mise en œuvre concrète du projet et de veiller au respect des échéances.



Indicateur V2020

Notre projet d'établissement se veut être un cercle vertueux en matière de démarche qualité

Retrouvez nos focus qualité et les tampons critères Haute Autorité de Santé du CHRDS tout au long du document !



Second Séminaire

Le 1^{er} juillet 2021 | de 9h à 17h
Salle Lumineau-Chotard (site de Neuilly)



Présentation des travaux autour des projets :

México-soignant
Qualité
Attractivité et Communication
Accueil Patient

UN PEU D'HISTOIRE



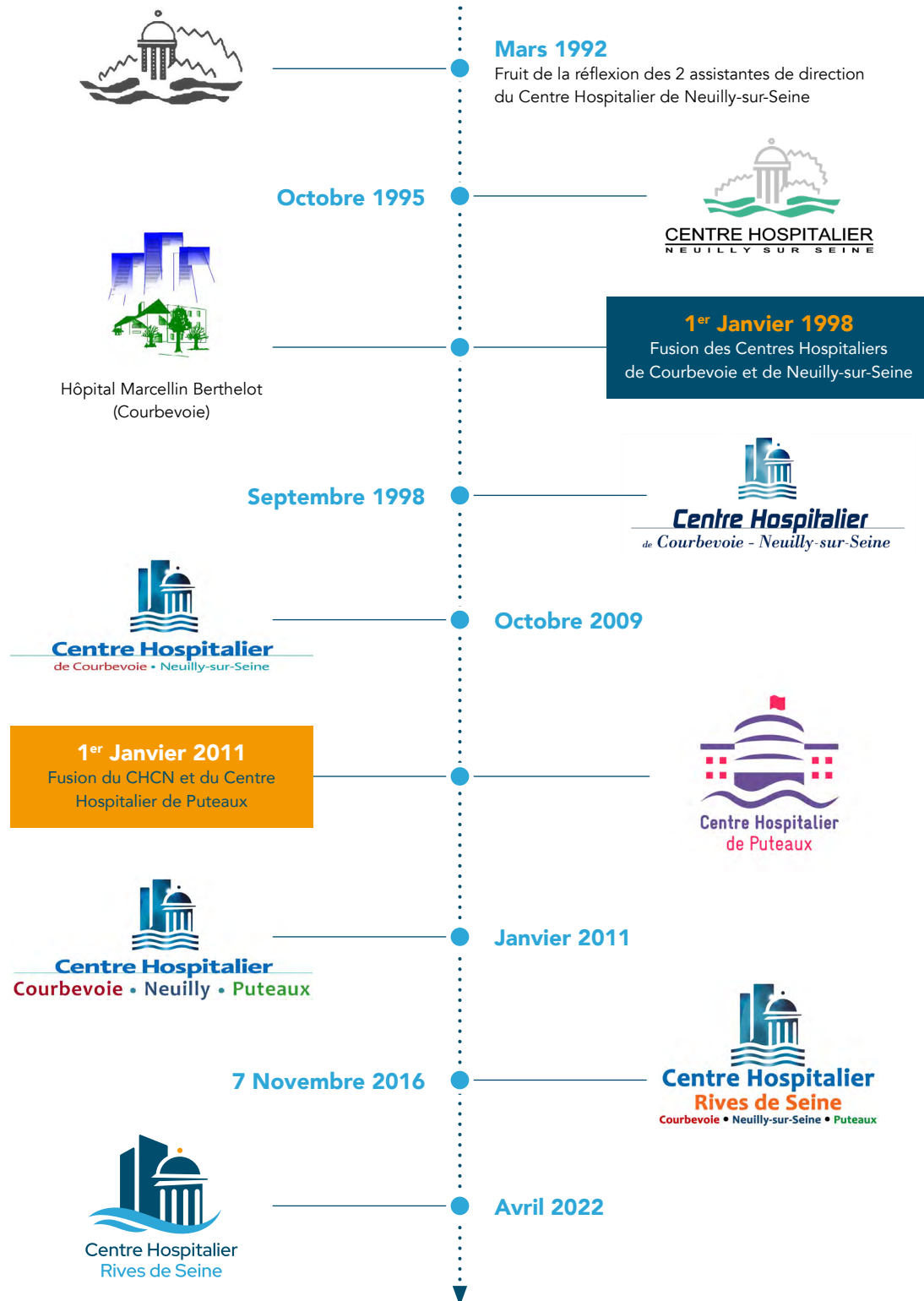
Le CH et le CAMSP Rives de Seine :

- **Site hospitalier de Neuilly-sur-Seine**, siège social du CHRDS : l'hôpital communal de Neuilly-sur-Seine est inauguré le 18 novembre 1935. Il emploie alors 123 personnes pour 180 lits disponibles. Le « service médical et hospitalier » de l'époque compte au total 41 personnes
- **Site hospitalier de Courbevoie** : le 28 juillet 1930, le conseil municipal de la ville de Courbevoie décide de créer un hôpital communal « maison de santé municipale » afin d'y recevoir les malades traités dans les différents hôpitaux de Paris
- **Site hospitalier de Puteaux** : en 1936, la municipalité de Puteaux décide de construire un hôpital. Doté de nombreux services (chirurgie, radiologie, médecine générale, obstétrique), il permet de faire face aux besoins des putéoliens
- **Sites de Colombes et de Courbevoie (CAMSP)** : le 27 avril 1990, l'autorisation de création du CAMSP, structure médico-sociale, est donnée au CH de Neuilly-sur-Seine. Aujourd'hui, le CAMSP accueille dans un but de prévention, de dépistage, de traitement et de guidance des enfants de 0 à 6 ans, présentant ou risquant de présenter des difficultés de développement. Il dispose de 400 places et bénéficie d'une reconnaissance territoriale

Le Centre Hospitalier Rives de Seine est le fruit de deux fusions successives. Le 1^{er} janvier 1998, le centre hospitalier de Neuilly-sur-Seine fusionne avec le centre hospitalier de Courbevoie puis, le 1^{er} janvier 2011, avec le centre hospitalier de Puteaux.

Aujourd'hui, le CHRDS compte 1 200 professionnels répartis sur 5 sites et propose une offre de soins complète.

► Des noms et des logos différents au fil du temps



UN ÉTABLISSEMENT ANCRÉ SUR LE TERRITOIRE



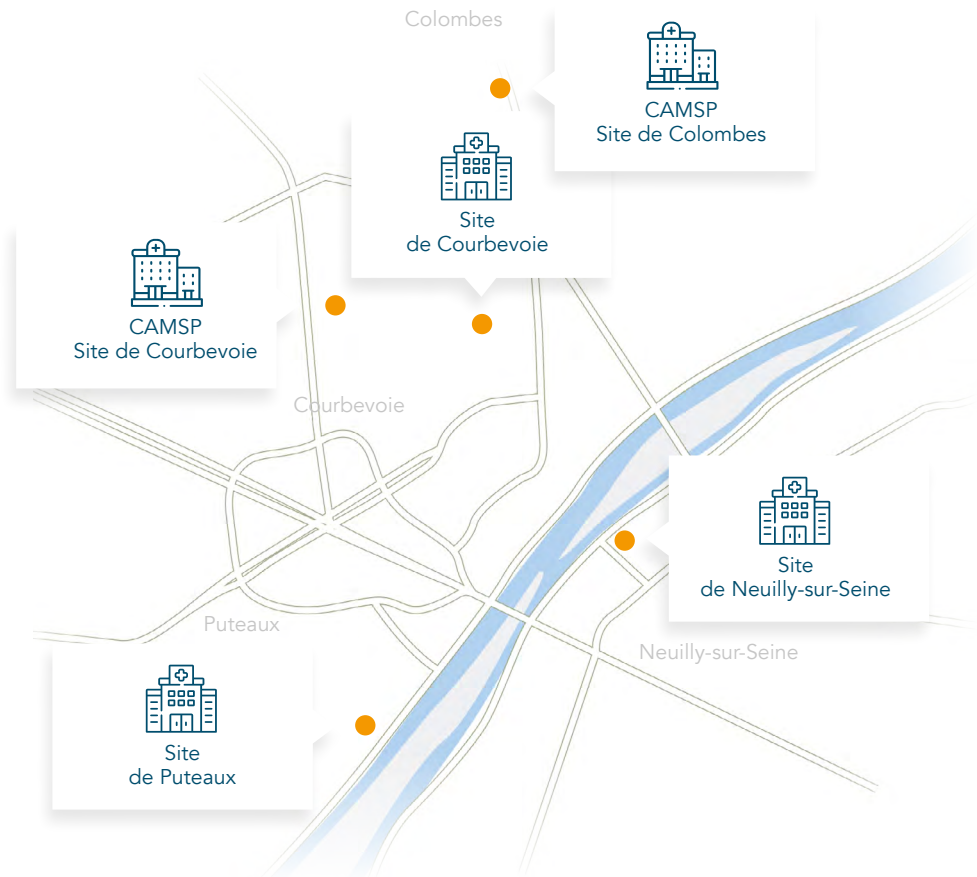
5
Sites



300 000
Habitants



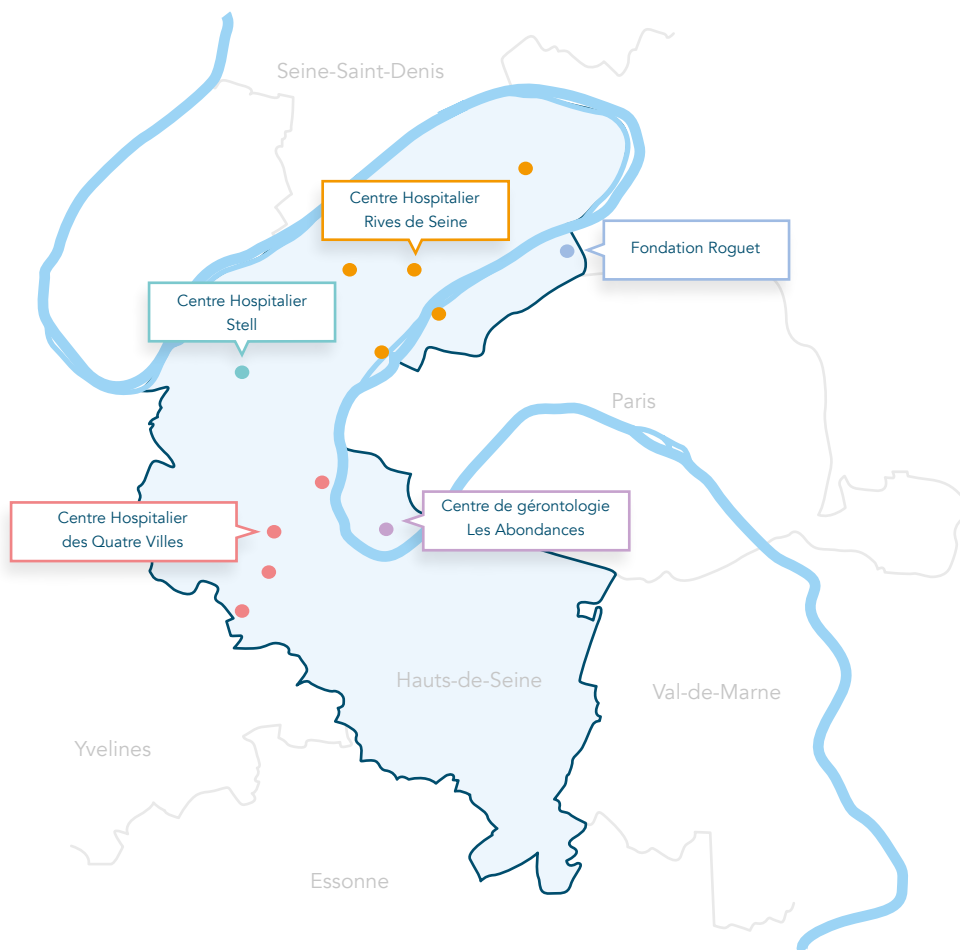
4
Communes



Le Centre Hospitalier Rives de Seine, un établissement multi-sites

Le Centre Hospitalier Rives de Seine est implanté dans 4 communes des boucles de la Seine : Colombes, Courbevoie, Neuilly-sur-Seine et Puteaux. Il propose une prise en charge de qualité à tous les âges de la vie.

LE GHT



Le GHT Hauts-de-Seine (92)

Issu de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) est un mode de coopération, obligatoire, entre établissements publics de santé.

Le GHT 92 regroupe 5 établissements des Hauts-de-Seine et draine un bassin de population d'environ 630 000 habitants. Ces établissements représentent 2 130 lits et places couvrant la plupart des activités de médecine, de chirurgie, d'obstétrique, de pédiatrie, de soins de suite et de réadaptation et d'unités de soins de longue durée.

LE CHRDS EN QUELQUES CHIFFRES



20 000

Séjours

(Hospitalisation complète et partielle)

64 000

Consultations externes
et explorations fonctionnelles

56 000

Passages aux urgences



26 178

Radiographies conventionnelles

21 000

Scanners

18 000

IRM



2 500

Actes chirurgicaux du bloc opératoire



40 000 000

Actes de biologie médicale

Chiffres de l'année 2021

UNE MATERNITÉ HUMAINE ET DYNAMIQUE



2 700

Accouchements



2B

Maternité

► Modes d'accouchement pour l'année 2021

	Centre Hospitalier Rives de Seine	Région Île-de-France	France métropolitaine
Césariennes (%)	17,1	22,7	20,2
Voix basses (%)			
Spontanées	69,2	64,8	67,7
Assistées	13,6	12,9	12,3
Episiotomies (%)	6,3	11,4	9,1

Source SESAN

NOTRE ORGANISATION

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Jean-Christophe FROMANTIN
Président

Valérie PONS PRÊTRE
Vice-présidente

MISSIONS

Il se prononce sur la stratégie et exerce le contrôle permanent de la gestion de l'établissement

DIRECTOIRE

Valérie PONS PRÊTRE
Présidente

Dr Claire de THEZY
Vice-présidente

MISSIONS

Instance collégiale de gouvernance, il appuie et conseille le directeur dans la gestion et la conduite de l'établissement

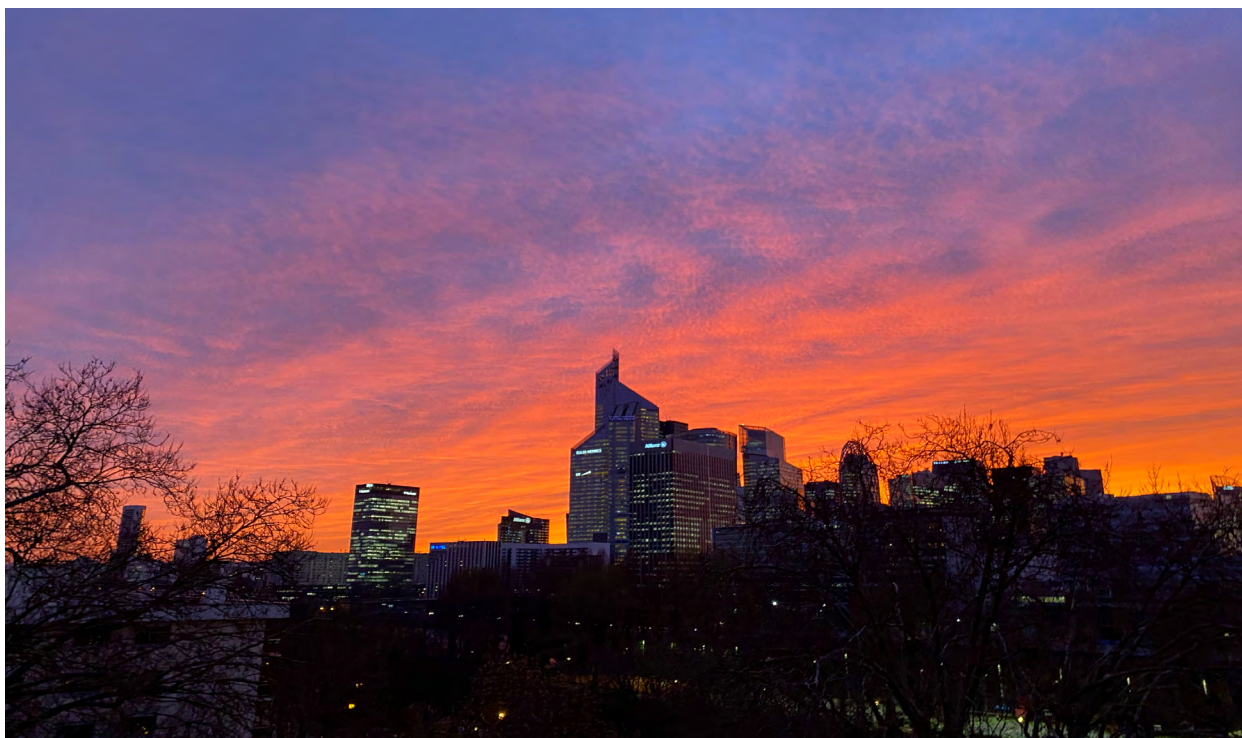
COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT

Dr Claire de THEZY
Présidente

Dr Pierre GATEL
Vice-président

MISSIONS

Elle contribue à l'élaboration de la politique d'amélioration continue de la sécurité des soins, ainsi que des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers



NOTRE ORGANISATION

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur

Valérie PONS PRÊTRE

PÔLE D'APPUI À L'ORGANISATION INTERNE

Chargée de mission - coordination

Ambre DEL FABBRO LEVINET

Contrôle de gestion

Numérique en santé

Responsable du système d'information

Chafik MOUHEB



DIRECTIONS

**Soins infirmiers, de rééducation
et médico-techniques**

Chantal CONDUCHÉ

**Affaires médicales, parcours patient,
communication
et développement durable**

François PATRIER

Ressources humaines

Valérie VAN DE VYÈRE

Affaires financières et de la patientèle

Emilien ROGER

Ressources matérielles

Philippe LESAGE

PÔLES

**Gériatrie, soins palliatifs,
réadaptation, dentisterie**

Dr Christine CHANSIAUX-BUCALO

Femme-enfant

Dr Hélène PEJOAN

**Pharmacie, hygiène,
laboratoire, médecine**

Dr Régis QUITTELIER

**Urgences, interventionnel,
soins critiques, chirurgie**

Dr Marion ANDREOLETTI

Médico-administratif

Dr Pierre GATEL

Services d'imagerie

Dr Caroline GUEYE et Dr Sylvie LAMER

COMITOLOGIE

CODIR restreint

<p>Direction Valérie PONS PRÊTRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe de direction • Chargée de mission au pôle d'appui à l'organisation interne • Responsable du système d'information
--	--

CODIR élargi - commission médicale d'établissement

<p>Direction Valérie PONS PRÊTRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe de direction • Présidente de la commission médicale d'établissement • Vice-président de la commission médicale d'établissement • Chargée de mission au pôle d'appui à l'organisation interne • Responsable du système d'information
--	--

CODIR élargi - adjoints des directeurs

<p>Direction Valérie PONS PRÊTRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe de direction • Chargée de mission au pôle d'appui à l'organisation interne • Responsable du système d'information • Adjoint à la direction des ressources humaines • Adjoint à la direction des affaires financières et de la patientèle • Adjoint à la direction des ressources matérielles
--	--

Directoire mensuel

<p>Directeur Présidente de la commission médicale d'établissement Présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques Chargée de mission au pôle d'appui à l'organisation interne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe de direction • Vice-président de la commission médicale d'établissement • Chefs de pôles • Chef de service d'imagerie médicale • Chef de service du laboratoire • Chef de service de la pharmacie
---	---

Cellule projets

<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'établissement • Présidente de la commission médicale d'établissement • Vice-président de la commission médicale d'établissement • Directrice des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques • Chargée de mission au pôle d'appui à l'organisation interne • 2 cadres de santé • 4 praticiens hospitaliers

COMITOLOGIE

COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT

Dr Claire de THEZY - **Présidente**

Dr Pierre GATEL - **Vice-président**



COMMISSION DE L'ACTIVITÉ LIBÉRALE (CAL)

Veille au respect de la loi et des contrats qui autorisent le praticien à exercer une activité libérale au sein de l'établissement

COMITÉ DE LIAISON EN ALIMENTATION ET NUTRITION (CLAN)

Participe à l'amélioration du dépistage des troubles nutritionnels, de leur prise en charge et de la qualité de la prestation « restauration »

COMITÉ DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS (CLIAS)

Elabore et applique une politique structurée pour réduire le nombre d'infections associées aux soins, c'est-à-dire les infections contractées à l'occasion de la prise en charge

COMITÉ DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR (CLUD)

Pilote la politique d'amélioration de la qualité et de la prise en charge de la douleur

COMMISSION DES ANTIBIOTIQUES (COMATB)

Participe à la définition du bon usage des antibiotiques à l'intérieur de l'établissement

COMMISSION « EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES » (EPP)

Participe à l'évaluation des pratiques professionnelles menées dans un service clinique ou médico-technique, et définit les axes prioritaires d'amélioration et les mesures d'accompagnement

COMMISSION DES MÉDICAMENTS ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX STÉRILES (COMEDIMS)

Participe à la définition de la politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles de l'établissement

COMMISSION DE L'ORGANISATION DE LA PERMANENCE DES SOINS ET DE RÉVISION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (COPS-CREM)

Contribue à l'organisation et l'indemnisation de la continuité des soins et de la permanence des soins, et présente et évalue les propositions d'évolution des effectifs médicaux

COMITÉ DE SÉCURITÉ TRANSFUSIONNELLE ET D'HÉMOVIGILANCE (CSTH)

Veille à la mise en œuvre des règles et procédures d'hémovigilance.
Elle est notamment chargée, sous la coordination du correspondant hémovigilant des actions d'hémovigilance entreprises au sein de l'hôpital

Ambition 1

CONSOLIDER

des organisations et des parcours
adaptés aux besoins et
aux attentes des usagers

S'adapter perpétuellement aux besoins populationnels, réduire les inégalités sociales en santé et renforcer l'accès aux soins sont les défis majeurs de l'hôpital public.

Un séjour au Centre Hospitalier Rives de Seine est une étape dans le parcours de soins. Il doit être cohérent pour le patient et coordonné avec l'ensemble des intervenants.

Les alternatives à l'hospitalisation complète doivent continuer à se développer autour des objectifs suivants :

- Répondre plus efficacement aux prises en charge spécifiques
- Renforcer le pouvoir d'agir de l'utilisateur sur son parcours de santé et son accompagnement
- Promouvoir de nouvelles approches de soins

Cette dynamique, partagée avec les usagers, engage l'ensemble des acteurs de l'établissement et des partenaires du territoire.



Engagement 1

Améliorer le parcours des urgences
en période ordinaire et de crise

Engagement 2

Développer les expertises et le travail
en filière à tous les âges de la vie

Engagement 3

Repositionner les soins critiques
en appui de toutes les spécialités

Engagement 4

Accentuer le développement
des parcours ambulatoires

Engagement 5

Promouvoir les prises en charge palliatives



AMÉLIORER LE PARCOURS DES URGENCES EN PÉRIODE ORDINAIRE ET DE CRISE

Engagement 1

► Contexte

Le Service d'Accueil des Urgences (SAU) est la principale porte d'entrée de l'établissement avec une forte assise territoriale. Le service s'est adapté continuellement à l'augmentation des passages tout en maintenant une grande qualité des prises en charge.



55 444 passages aux urgences en 2021 (+50% en 10 ans)

44% d'augmentation des passages aux urgences pédiatriques entre 2019 et 2021

14,2% des passages conduisent à une hospitalisation

15 328 actes d'imagerie aux urgences

Simultanément, l'établissement a su faire évoluer son capacitaire de lits d'aval et d'offre ambulatoire. Ce juste dimensionnement de l'aval nous permet également d'apporter une réponse aux établissements de santé de proximité (Hôpital Foch, Hôpital Franco-Britannique) et de répondre aux besoins des crises épidémiques.

Au-delà des lits d'aval, l'augmentation continue du nombre de passages aux urgences a amené l'établissement à s'inscrire dans le pacte de refondation des urgences en 2019 afin de les désengorger, d'améliorer la prise en charge des patients et de soutenir les équipes soignantes.

► Objectifs

- **Fluidifier et sécuriser les parcours**

- Individualiser géographiquement les urgences gynécologiques
- Réorganiser le processus d'admission à l'accueil des urgences
- Renforcer le rôle infirmier (protocole de coopération en radiologie, infirmier en pratique avancée)
- Utiliser « l'intelligence artificielle » (aide au diagnostic et prédiction des flux)



Indicateur V2020

• Renforcer les compétences en soins critiques

- Développer des synergies entre professionnels de l'Unité de Surveillance Continue (USC) et du SAU
- Ouvrir une USC pédiatrique en période hivernale
- Former les professionnels à l'échographie avancée

• Optimiser les interfaces avec les pôles

- Pérenniser le dispositif de gestion des lits visant à une adéquation des ressources en lits par rapport à l'activité
- Garantir la complémentarité et la modulation des activités programmées et non-programmées
- Créer des filières de soins d'accès rapide



DÉVELOPPER LES EXPERTISES ET LE TRAVAIL EN FILIÈRE À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Engagement 2

► Contexte

Le CHRDS propose des soins de proximité à tous les patients, de l'anténatal au grand âge. L'accès à des spécialités et des plateaux médico-techniques performants (laboratoire, imagerie, pharmacie, explorations fonctionnelles, rééducation) s'intègre aux filières du territoire.

Devant la baisse prévisible de la démographie médicale spécialisée en ville, le CHRDS doit étoffer son expertise et consolider des dispositifs innovants, collaboratifs et multidisciplinaires, au bénéfice de la population.

► Objectifs

Pour répondre aux besoins de ses usagers, le CHRDS a l'ambition d'étayer son offre de soins selon trois axes :



Indicateur V2020

Accentuer l'ouverture vers la ville

- Accès spécialisés rapides sans passer par les urgences
- Création d'un centre de prélèvements externe adossé au laboratoire
- Maintien des personnes âgées fragiles au domicile (dispositif Vigie-Âge)

Décloisonner les spécialités

- Cardio-gériatrie
- Consultations de transition adolescents / adultes
- Filière bariatrique

Développer de nouvelles expertises

- Diagnostic anténatal
- Endométriose
- Surspécialités de pédiatrie (endocrinologie, gastro-entérologie, neuro-développement, pneumo-allergologie, rhumatologie)
- Ostéoporose
- Diabétologie / endocrinologie
- Psychogériatrie et unité cognitivo-comportementale

REPOSITIONNER LES SOINS CRITIQUES EN APPUI DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS

Engagement 3

► Contexte

Le CHRDS comprend une Unité de Surveillance Continue (USC) de 6 lits non adossée à une réanimation. Cette unité permet de prendre en charge des patients dont les antécédents et l'état clinique font craindre la survenue d'une ou plusieurs défaillances d'organes nécessitant d'être monitorés. Aujourd'hui, elle n'est pas reliée à la salle de surveillance post-interventionnelle, ni à la Salle d'Accueil des Urgences Vitales (SAUV). Malgré sa vocation polyvalente, son isolement au sein du service de Médecine adulte en a fait une USC quasi dédiée aux services de médecine, d'urgences et de gériatrie.



Nombre de lits : 6
Nombre de patients accueillis par an : 500
Âge moyen : 70 ans
Taux de sévérité : 80%



Indicateur V2020

► Objectifs

L'USC est précieuse pour l'ensemble des services. Elle doit être en mesure d'accueillir tous les patients pris en charge au CHRDS qui le nécessitent.

- **Adulte**
 - Relocaliser l'USC, adossée à l'UHCD/SAUV afin de dégager une zone flexible de soins adaptée à la gravité des patients et à la saisonnalité
 - Garantir la polyvalence des praticiens pour répondre également aux pathologies obstétricales et chirurgicales
- **Enfant**
 - Créer une USC pédiatrique de 4 lits, en continuité avec les urgences pédiatriques pour sécuriser la prise en charge des soins critiques pédiatriques

ACCENTUER LE DÉVELOPPEMENT DES PARCOURS AMBULATOIRES

Engagement 4

► Contexte

Le développement du parcours ambulatoire oblige à une modification de nos organisations vers une logique de filières. En réponse aux attentes des patients, il permet de recentrer la prise en charge hospitalière sur le juste soin.

Depuis plusieurs années déjà, le CHRDS fait du virage ambulatoire une priorité. Cette activité connaît une grande dynamique grâce à de nombreux projets de pôle sous-tendus par une **offre de soins de secteur 1** et un **contexte territorial très concurrentiel**.

► Objectifs

L'établissement doit poursuivre l'amélioration de ses pratiques et de ses organisations :

- Améliorer la programmation des soins et des actes sur une seule journée, en particulier pour les urgences différées
- Mutualiser nos plateaux techniques et les professionnels dédiés à cette activité
- Développer nos actions de prévention

• Chirurgie (générale, viscérale, urologique, gynécologique) et endoscopie

Ces activités sont déjà engagées dans cette dynamique. Le principal enjeu est d'assurer la conversion des séjours d'une ou deux nuitées en séjours ambulatoires.

Pour cela, il est nécessaire de :

- Favoriser la « marche en avant », pour simplifier le parcours du patient et diminuer son stress (circuit « patient debout », environnement adapté : salon d'accueil et salon de « retour à domicile »)
- Mettre en place des scores de sortie standardisés pour toutes les disciplines
- Sécuriser les points de transition avec les structures de ville (cabinets libéraux, maisons et centres de santé)

• Médecine adulte

Il s'agit de concevoir un programme adapté aux besoins de santé du territoire :

- Structurer des hôpitaux de jour thématiques (suivi cardiologique, réadaptation à l'effort, suivi bariatrique, diagnostic et suivi gériatrique)
- Intégrer un changement des pratiques afin de mieux identifier les patients éligibles à l'hospitalisation de jour
- Renforcer l'offre actuelle de réadaptation en développant l'hospitalisation de jour, d'une part, et en redimensionnant l'hospitalisation complète, d'autre part



• Médecine pédiatrique

Le service de pédiatrie propose des consultations spécialisées en allergologie, asthme, endocrinologie et nutrition, médecine de l'adolescence et suivi neuro-développemental des nouveau-nés vulnérables.

Le pôle femme-enfant souhaite compléter son offre en créant un hôpital de jour de pédiatrie répondant à trois enjeux :

- La fluidité des évaluations initiales et la mise en route des projets de soins
- La structuration du suivi de la prise en charge
- Le développement de l'éducation thérapeutique

Ce projet permettra un accès facilité à des surspécialités, tout en évitant les contraintes et difficultés relatives à l'hospitalisation de l'enfant.

PROMOUVOIR LES PRISES EN CHARGE PALLIATIVES

Engagement 5

► Contexte

Le CHRDS compte une Unité de Soins Palliatifs (USP) de 12 lits d'hospitalisation complète, accompagnant 250 patients par an. Une Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) vient compléter ce dispositif à l'échelle du groupement hospitalier de territoire.

L'accompagnement palliatif s'adresse à toute personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou en phase terminale, quelque soit l'âge du patient.

Cet accompagnement personnalisé respecte les besoins de chaque patient, dans une approche pluridisciplinaire, visant un bien-être physique, psychologique, social et spirituel.

La démarche palliative, diffusée de façon accélérée dans l'ensemble des services pendant la crise COVID-19, doit se généraliser au sein du CHRDS comme sur l'ensemble du territoire.

► Objectifs

Pour renforcer cette filière, le CHRDS souhaite :

- Créer une unité de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) à orientation palliative permettant d'accueillir les patients relevant d'une prise en charge palliative sans indication d'hospitalisation en USP
- Adapter le périmètre d'action de l'EMSP afin d'assurer une meilleure réponse aux besoins du territoire, tant en établissement qu'à domicile

- L'USP a pour mission de prendre en charge les personnes présentant les situations les plus complexes.
- Le SSR palliatif propose une alternative de prise en charge adaptée, dans une logique de gradation de l'offre de soins.

- Réfléchir à des alternatives à l'hospitalisation complète
- Créer un dispositif psychosocial d'accompagnement au deuil ouvert à tous les proches de patients décédés au CHRDS avec une attention particulière portée au deuil périnatal



Indicateur V2020

Focus qualité et usagers

- ❖ Former l'intégralité du personnel à la communication thérapeutique
- ❖ Créer un poste d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA) au sein de l'USP



Ambition 2

HONORER

notre dimension territoriale

Le parcours patient se définit comme une prise en charge globale, structurée et continue. Il nécessite l'intervention et la coordination d'une multitude d'acteurs spécialisés dont l'hôpital ne représente qu'une étape.

Depuis une vingtaine d'années, le Centre Hospitalier Rives de Seine a su nouer de nombreux partenariats avec les établissements publics et privés du territoire afin de garantir la complémentarité de l'offre de soins locale.

Il est nécessaire de poursuivre cette dynamique et de rendre d'avantage visibles auprès des usagers les activités de l'hôpital et d'affirmer sa place sur le territoire. L'offre de soins du CHRDS doit prendre en compte trois dimensions territoriales majeures :

- Le Groupement Hospitalier de Territoire des Hauts-de-Seine
- Les coopérations existantes et à venir avec les acteurs de santé territoriaux
- Les relations ville-hôpital



Engagement 1

Contribuer à la dynamique
du GHT des Hauts-de-Seine

Engagement 2

Intensifier les coopérations
avec les acteurs de santé du territoire

Engagement 3

S'ouvrir aux relations ville-hôpital

Engagement 4

Renforcer la visibilité de notre établissement



CONTRIBUER À LA DYNAMIQUE DU GHT DES HAUTS-DE-SEINE

Engagement 1

► Contexte

Penser l'avenir du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) des Hauts-de-Seine nous amène à partir d'un diagnostic de l'existant, à nous interroger sur :

- Le bénéfice pour les usagers des Hauts-de-Seine et pour ceux de notre bassin populationnel
- Le bénéfice organisationnel et de gestion de projets pour notre établissement

Les filières du projet médical partagé

- Cardiologie et médecines
- Chirurgie et soins critiques
- Femme-enfant
- Personnes âgées
- Urgences

Les thématiques transversales

- Addictologie
- Fin de vie
- Prévention
- Relations ville-hôpital
- Santé mentale
- Soins de suite et de réadaptation

Les forces de notre GHT

- L'équipe mobile de soins palliatifs de territoire
- Les temps partagés de médecin hygiéniste, de référent handicap
- La base bibliographique ClinicalKey

Dans un contexte de forte densité de l'offre de soins territoriale, l'établissement a cherché à faire de cette figure imposée, une force. Avec l'installation de la Communauté Médicale de Groupement (CMG) en début d'année 2022, le GHT est en pleine construction de l'« An II » de son projet médico-soignant partagé.

► Objectifs

Le CHRDS, un interlocuteur actif au service de l'ensemble du GHT

- Poursuivre la convergence du Système d'Information (SI) avec la généralisation du déploiement du Dossier Patient Informatisé en contribuant à la définition des besoins du produit par spécialités (néonatalogie et maternité en cours)
- Faciliter l'accès aux soins critiques du CHRDS
- Partager l'expertise métier et utiliser un SI commun pour les achats
- S'appuyer sur l'intelligence artificielle au niveau des plateaux médico-techniques (pharmacie)

Le CHRDS actif avec les établissements du GHT, notamment avec la Fondation Roguet

- Partager un service de santé au travail
- Construire un partenariat pérenne sur l'activité de biologie

INTENSIFIER LES COOPÉRATIONS AVEC LES ACTEURS DE SANTÉ DU TERRITOIRE

Engagement 2

► Contexte

L'établissement, membre du GHT des Hauts-de-Seine, est aussi historiquement très investi dans ses relations avec les autres acteurs de santé et du médico-social de son bassin de population naturel. Le CHRDS fait partie de deux structures coopératives :

- Le **GCS Biopariv'** de biologie avec l'*American Hospital of Paris*. Il est à ce jour, le seul modèle de partenariat public-privé très opérant en Île-de-France
- Le **GIE Imagerie** avec 9 cabinets privés. Il permet à l'établissement, sur chacun des sites de Courbevoie et Neuilly, de disposer d'un scanner et d'une IRM à la pointe de la technologie

Le CHRDS compte, dans ses locaux, une **unité délocalisée de médecine interne** de l'Hôpital Foch. Celle-ci permet l'accueil de patients non programmés y compris des cas complexes pouvant nécessiter un recours à l'USC. La médicalisation est assurée par les équipes d'internistes de Foch.

L'établissement entretient également une forte culture du travail en réseaux (PERINAT, réseaux de suivi des nouveaux-nés vulnérables RPSOF-ASNR, Gerond'If, DAC 92 Nord, Corpalif).

► Objectifs

- Poursuivre et renforcer les structures coopératives existantes (GIE, GCS)
- Développer et structurer des partenariats opérationnels puissants : médecine interne avec l'Hôpital Foch, psychiatrie et santé mentale de territoire avec le CASH de Nanterre et Montesson, SAMU 92, développement de la chirurgie générale et viscérale avec l'équipe médicale d'un établissement de l'AP-HP, équipe de pédopsychiatrie du CH Théophile Roussel, EHPAD publics, maternité du CASH
- Etendre le périmètre d'actions des équipes mobiles (EMSP et EMGE) en appui aux acteurs de santé et du médico-social du territoire
- Participer activement aux projets des réseaux partenaires, essentiellement ceux portés par le DAC 92 Nord



L'Equipe Mobile de Gériatrie Externe (EMGE)

23 EHPAD visités tous les mois
232 évaluations de résidents sur site
150 avis à distance
35 formations, 469 personnes formées (ex : mesures barrières, troubles du comportement)

S'OUVRIR AUX RELATIONS VILLE-HÔPITAL

Engagement 3

► Contexte

Le CHRDS et les acteurs de ville ont une responsabilité territoriale et populationnelle qui les oblige à travailler en étroite collaboration afin de proposer des prises en charge adaptées, accessibles géographiquement et financièrement. L'établissement est déjà engagé dans cette dynamique sur plusieurs filières et compte l'intensifier dans les années à venir.

► Objectifs

Pour réussir cette collaboration avec les acteurs de la ville, le CHRDS souhaite :

- **Structurer des parcours coordonnés** : dispositif de consultations non-programmées, sécurisation des points de transition, élaboration d'un plan personnalisé de soins, intégration d'un « référent parcours »
- **Partager notre expertise** : adhésion à des plateformes de télé-expertise notamment, ouverture d'un centre externe de prélèvements biologiques, développement de la conciliation médicamenteuse
- **Renforcer la communication et le partage d'information** : diffusion des numéros directs des services, messagerie sécurisée, Mon Espace Santé, accès à un Extranet
- **Développer les temps d'échanges** : soirées ville-hôpital sur des thématiques en santé
- **Enrichir nos liens avec le médico-social** : extension du champ d'action de l'équipe mobile de gériatrie, consultations de télé-dentisterie auprès des

EHPAD, ouverture d'une Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité (PDAP) et d'une Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO)

- **Agir en matière de prévention** : intervention « hors-les-murs » du centre de planification et d'éducation familiale (CPEF)

Focus qualité et usagers

La sortie est un moment charnière à préparer :

- ❖ S'assurer que le patient puisse s'assurer seul ou soit attendu
- ❖ Remettre l'ensemble des documents et des informations utiles et veiller à ce qu'ils soient bien compris
- ❖ Préciser au patient le rôle de chaque intervenant (médecin traitant, spécialiste) afin qu'il puisse s'adresser au bon interlocuteur



Indicateur V2020

RENFORCER LA VISIBILITÉ DE NOTRE ÉTABLISSEMENT

Engagement 4

► Contexte

Le CHRDS propose une offre de soins de référence et de recours de secteur 1 à sa population. Il connaît une visibilité réduite tant auprès des usagers, des professionnels de santé de ville et des médias. Cette situation résulte de plusieurs facteurs :

- L'absence d'une stratégie de communication affirmée
- L'ancrage de l'hôpital dans un territoire particulièrement dense et concurrentiel
- La sous-utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication

En 2022, l'établissement s'engage dans une démarche de structuration et de modernisation de sa politique de communication. En lien avec les usagers, elle aura pour ambition de promouvoir les missions et les engagements du CHRDS auprès des différents publics.

► Objectifs

Pour affirmer la place du CHRDS comme un établissement de santé de référence du territoire et faire connaître cette position à l'ensemble de ses partenaires, plusieurs leviers d'action ont été identifiés :

- Consolider des partenariats pérennes avec la presse locale et spécialisée
- Renforcer notre communication digitale en développant notre présence sur les réseaux sociaux
- Créer une ligne éditoriale sur le quotidien de l'établissement pour valoriser nos agents
- Favoriser les publications de santé publique sur nos différents canaux
- Communiquer sur les partenariats noués avec les acteurs du territoire
- Accompagner le déploiement du projet d'établissement par une communication adaptée
- Faire de notre site internet le reflet de nos ambitions et de notre marque-employeur

Un nouveau site internet pour de nouvelles ambitions

Intuitif et ergonomique, notre site aura pour vocation d'accompagner le patient tout au long de son parcours de soins, valoriser nos actions et nos professionnels et informer le grand public sur des thématiques de santé publique.

Il sera déployé en avril 2022, conjointement à la publication du projet d'établissement 2022-2026.

Ambition 3

RELEVER

les défis de demain

Le secteur de la santé est un environnement en constante mutation qui oblige les hôpitaux à s'adapter et évoluer.

Le vieillissement de la population et l'accroissement des maladies chroniques, les attentes des usagers et du personnel, les nouvelles technologies et le changement climatique sont autant d'enjeux auxquels l'établissement doit répondre.

Le Centre Hospitalier Rives de Seine souhaite anticiper ces évolutions majeures et les intégrer pleinement dans sa transformation interne. C'est la raison pour laquelle notre projet d'établissement, au delà d'une proposition à cinq ans, intègre une réflexion partagée à dix ans.



Engagement 1

Adapter le schéma directeur
à une organisation hospitalière ambitieuse

Engagement 2

Accorder au numérique en santé sa juste place

Engagement 3

Impulser une dynamique écoresponsable pérenne

Engagement 4

Inciter à l'enseignement,
la recherche clinique et l'innovation



ADAPTER LE SCHÉMA DIRECTEUR À UNE ORGANISATION HOSPITALIÈRE AMBITIEUSE

Engagement 1

► Contexte

Les différentes fusions du CHRDS ont été l'occasion d'une répartition cohérente des activités : médecine, chirurgie, obstétrique et urgences sur le site de Neuilly, gériatrie aiguë et réadaptation sur Courbevoie, soins palliatifs et hébergement du sujet âgé (USLD) sur Puteaux. Une structure médico-sociale (CAMSP) vient compléter l'ensemble sur deux sites (Courbevoie et Colombes).

Le CHRDS connaît une évolution significative de son activité, notamment :

- La hausse constante du nombre d'urgences accueillies (**+ 50% en 10 ans**)
- L'augmentation significative du nombre d'accouchement (**2 000 à 2 700 en 10 ans**)
- La fermeture du service de pédiatrie de l'Hôpital Franco-Britannique, faisant du CHRDS le seul acteur du territoire dans ce domaine

► Objectifs

Le projet médical inspire l'exercice de recombinaison architecturale qui permettra de :

- Faire face aux enjeux des parcours patient en favorisant les alternatives à l'hospitalisation complète
- Répondre aux nouvelles attentes des usagers par des organisations innovantes
- Renouer avec l'équilibre financier

Les sites de Neuilly et Puteaux ont fait l'objet de restructurations antérieures. Mais, notamment sur Neuilly, la conception des locaux actuels date de plus de 20 ans. Le site de Courbevoie n'a fait l'objet d'aucune adaptation d'envergure depuis plus de trente ans.

Le schéma directeur immobilier est le fruit d'un projet ambitieux mêlant restructurations, réutilisation des rares espaces inoccupés et vieillissants, constructions de nouveaux bâtiments. Il imposera une forte rationalisation des espaces tertiaires et des zones de stockage. Enfin, il nécessitera pour son financement un engagement fort en termes de taux d'occupation et de développement d'activités ainsi que des aides financières, déjà initiées par l'attribution d'une première enveloppe de 17 millions d'euros par le Comité Régional pour l'Investissement en Santé (CRIS).

L'occupation des sites est dense et le CHRDS dispose de réserves foncières limitées. Sans un soutien institutionnel, l'établissement ne pourra pas assurer pleinement sa mue.

**Un projet médico-soignant cachant
une humanisation du projet hôtelier
au service des usagers**

ACCORDER AU NUMÉRIQUE EN SANTÉ SA JUSTE PLACE

Engagement 2

► Contexte

La numérisation de notre système de santé favorise l'émergence d'une médecine plus personnalisée et plus sécurisée, au bénéfice des patients. L'établissement a déjà initié cette transformation et doit aujourd'hui l'accélérer.

Un logiciel de prescription spécifiquement développé pour la néonatalogie

Le DPI ORBIS®, retenu par le GHT n'est pas pleinement adapté pour les prescriptions de néonatalogie. Le CHRDS s'est donc tourné vers Logipren, logiciel accrédité. Il est déployé depuis le 1^{er} décembre 2021.

En décembre 2021, la candidature du CHRDS a été retenue dès la première fenêtre du programme Sécur Usage Numérique en Etablissements de Santé (SUN-ES).

C'est dans cette dynamique que nos orientations ont été définies, en s'appuyant sur :

- Le bilan du précédent schéma directeur du Système d'Information (SI)
- L'analyse du SI du GHT
- Les besoins de l'ensemble des acteurs de l'établissement

► Objectifs

Urbaniser les SI autour du Dossier Patient Informatisé (DPI)

- Enjeux internes de finalisation du déploiement du DPI (intégrer la prescription connectée, développer des interfaces métiers et équipements)
- Enjeux externes (messagerie sécurisée externe, Mon Espace santé, utilisation des outils de télé-médecine en inter-site)

Moderniser et sécuriser nos infrastructures

- S'engager en matière de cybersécurité
- Renouer avec les investissements des SI et veiller au renouvellement continu des SI obsolètes

Ouvrir et partager nos données de santé

- Harmoniser nos applications métiers médico-administratives au sein du GHT

- Appuyer les démarches visant au renforcement de l'image du CHRDS
- Développer les échanges ville-hôpital
- Adhérer aux nouvelles plateformes régionales de parcours patient
- Accompagner les projets de numérisation en logistique (pharmacie)

Innover en santé grâce à nos SI modernisés

- Participer à la recherche et à l'universitarisation
- Développer les solutions d'intelligence artificielle (pharmacie, urgences, gériatrie)
- Moderniser les parcours patient avec des enjeux SI forts (suivi femmes enceintes, réalité virtuelle)
- Soulager les soignants (robot d'aide aux soins, d'aide à l'animation, exosquelette d'aide à la manutention)

IMPULSER UNE DYNAMIQUE ECORESponsable PÉRENNE

Engagement 3

► Contexte et objectifs

L'environnement est un déterminant majeur de notre santé. C'est aussi une préoccupation principale du CHRDS, qui, par ses activités, est amené à polluer.

En 2022, l'établissement se dote d'une feuille de route pour la mise en œuvre d'une démarche écoresponsable et le soutien à la santé environnementale. La mise en place d'un groupe de travail pluridisciplinaire « écoresponsabilité », regroupant des acteurs de terrain, a permis de définir les orientations suivantes :

1. Structurer une organisation institutionnelle autour d'une dynamique écoresponsable

- Lancer la démarche de labellisation (maternité dans un premier temps puis ensemble de l'établissement)
- Pérenniser le groupe de travail « écoresponsabilité » en créant une commission du développement durable
- Rendre visible les projets « développement durable » au niveau des instances

2. Définir une trajectoire de réduction de l'empreinte carbone

- Réaliser un nouveau bilan d'évaluation des gaz à effet de serre
- Définir une stratégie bas carbone pour l'établissement en déployant un plan d'action concret et réaliste

3. Valoriser les initiatives des services et sensibiliser les agents aux enjeux du développement durable

- Participer et communiquer autour des journées liées au développement durable : semaine mobilité, actions de sensibilisation
- Participer à des journées de pôle ou de service et mettre en place des ateliers spécifiques au développement durable
- Définir un plan de communication propre au développement durable



Indicateur V2020



Labellisation Très Haute Qualité en Santé Environnementale de la maternité

Dès 2022, la maternité travaille en collaboration avec l'agence Primum Non Nocere© pour obtenir un label écomaternité. Elle bénéficie du soutien de l'Agence Régionale de Santé et de l'AP-HP pour la formation des professionnels à cette thématique. Cette démarche sera étendue par la suite à l'ensemble des services de l'établissement.

INCITER À L'ENSEIGNEMENT, LA RECHERCHE CLINIQUE ET L'INNOVATION

Engagement 4

► Contexte

La recherche clinique, l'enseignement et l'innovation ne sont pas exclusivement réservés aux établissements universitaires. Les praticiens hospitaliers et le CHRDS sont déjà engagés sur certains projets de recherche, participent à des actions d'enseignement et accueillent des internes et étudiants.

Le dynamisme de certaines spécialités et la reconnaissance de nos médecins sur le territoire poussent l'établissement à s'ouvrir plus largement à la recherche médicale et soignante, à l'enseignement et à l'innovation.

► Objectifs

Pour atteindre cette ambition, il est indispensable que l'établissement se structure afin de :

- Mettre en place une gouvernance de la recherche et des actions d'enseignement
- Communiquer sur les actions de recherche et d'universitarisation
- Renforcer les liens avec les universités, les écoles professionnelles et les CHU
- Interagir et collaborer avec les incubateurs, pépinières et *start-ups* en santé du territoire
- Développer des projets innovants : plateforme digitale PharmIA, objets connectés, diffusion du dispositif Vigie-Âge
- Participer à des Programmes de Recherche sur la Performance du Système de soins (PREPS)

La recherche clinique au CH Rives de Seine

Gériatrie

- Mieux définir et évaluer les déterminants du risque de perte d'autonomie (cohorte DEPART)
- Prévenir la dénutrition en sortie d'hospitalisation dans le cadre du projet Nutrivitalité (DIETADOM)

Pédiatrie

- Observatoire concernant le COVID chez l'enfant et les PIMS (étude PANDOR)
- Observation des méningites et suivi des séquelles à long terme (étude SEINE)
- Evaluation de nouveaux tests de diagnostic des troubles du langage (BMT-I)

Pharmacie et Soins Palliatifs

- Expérimentation sur l'utilisation du cannabis thérapeutique



Le dispositif Vigie-Âge

Vigie-Âge est un projet expérimental (article 51) lancé mi-2020 par Epoca, en collaboration avec le Centre Hospitalier Rives de Seine et les services de soins infirmiers à domicile du territoire.

L'objectif est de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées polypathologiques et de limiter leurs hospitalisations.

80% d'hospitalisations évitées

Ambition 4

DÉVELOPPER

une politique de prévention
ambitieuse pour tous

Si le soin curatif reste le cœur de métier de l'hôpital, la promotion de la santé et la prévention doivent y être pleinement intégrées. Le Centre Hospitalier Rives de Seine, en tant qu'établissement public de santé, et parce qu'il intervient dans une logique de parcours patient, est tout naturellement un acteur indispensable de la politique de prévention.

Pour les cinq prochaines années, le CHRDS souhaite encourager, valoriser et structurer les initiatives déjà existantes afin de les déployer plus largement au bénéfice de tous.

Cette démarche repose sur quatre piliers :

- Le repérage systématique des vulnérabilités
- Le maillage fort avec les acteurs du territoire
- La sensibilisation et l'éducation des usagers
- La formation des professionnels



Engagement 1

Soutenir la politique des 1 000 premiers jours

Engagement 2

Prévenir les risques liés aux fragilités

Engagement 3

Réduire les risques iatrogéniques

Engagement 4

Communiquer autour des actions de prévention
et de sensibilisation



SOUTENIR LA POLITIQUE DES 1000 PREMIERS JOURS

Engagement 1

► Contexte



Les « 1 000 premiers jours » est une politique nationale ambitieuse et inédite centrée sur l'enfant. Cette période allant du quatrième mois de la grossesse aux deux ans de l'enfant est une étape extrêmement sensible pour le développement précoce mais aussi pour la santé à long terme de chaque individu. En tant qu'établissement public de santé et acteur majeur du territoire, le CHRDS doit veiller à ce que chaque enfant puisse s'éveiller et s'épanouir dans les meilleures conditions.

Recherche et prévention

3 thèses ont été supervisées par les praticiens du CHRDS sur les connaissances parentales en matière de santé et le rôle des médecins dans l'éducation à la santé (usage des écrans chez les tout petits, le sommeil, la diversification alimentaire chez les nourrissons).

► Objectifs

Cette dynamique s'appuiera sur une politique de formation des professionnels cohérente et complémentaire.

Soutenir la place des parents et limiter la séparation avec les nouveau-nés

- Offrir des chambres individuelles en maternité et en néonatalogie en favorisant l'hébergement des co-parents
- Créer une unité mère-bébé (unité kangourou) de 6 berceaux en secteur de suites de couche
- Développer, après la naissance et jusqu'à deux ans, les ateliers des parents

Repérer les éléments de dépression et les troubles psychiques chez les mères et les co-parents

- Identifier précocement les patientes à risque de dépression par l'utilisation systématique du questionnaire de dépistage de la dépression en post-partum (EPDS)
- Mettre en place un parcours spécifique de soutien des patientes en situation de vulnérabilité en anté et post-natal ainsi qu'à leur retour à domicile

Identifier les situations à risque de maltraitance

- Poursuivre la collaboration avec l'association ESCALE, qui lutte pour l'accès à la dignité, à l'autonomie, à la liberté et aux droits des femmes (staff médico-psycho-social mensuel et permanence en pédiatrie)
- Développer les actions de repérage aux urgences pédiatriques grâce à un accueil unique pour l'évaluation des urgences traumatologiques et médicales

Développer de nouvelles activités

- Une Unité de Soins et d'Accompagnement Précoce en Périnatalogie (USAPP maternité)
- Un groupe de guidance parentale/ateliers thérapeutiques (sommeil, pleurs, alimentation, langage)
- Un HDJ neuro-développement 0-3 ans



PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AUX FRAGILITÉS

Engagement 2

► Contexte et objectifs

Certaines périodes de la vie exposent plus particulièrement à la fragilité physique ou psychique. Le repérage précoce de ces fragilités permet d'en prévenir les risques. L'activité clinique du CHRDS a permis d'identifier deux populations à risque pour lesquelles nous avons développé des projets spécifiques : les adolescents et les personnes âgées.



Indicateur V2020

Les adolescents

Depuis plus de 20 ans, l'Unité d'Accueil et de Crise de l'Adolescent (UACA) reçoit 24h/24 des adolescents pour une prise en charge globale médico-psycho-familiale. Elle répond à la détérioration croissante de la santé physique et mentale des adolescents, mise en lumière pendant la crise épidémique.

- **Individualisation de l'UACA** par rapport au service de pédiatrie
- **Augmentation du nombre de lits**
- **Amélioration de l'accès aux filières spécialisées** du CHRDS au bénéfice des adolescents
- **Renforcement des partenariats** avec les acteurs de la santé mentale de territoire
- **Création d'un programme d'éducation thérapeutique** (addictions, sommeil, interactions familiales et sexualité)

Les personnes âgées

Le CHRDS souhaite promouvoir l'augmentation de l'espérance de vie sans incapacité et maintenir une bonne qualité de vie des sujets âgés fragiles.

- **Les troubles de la marche et de l'équilibre** : développement de notre filière fracture
- **La dépression** : consolidation de l'expertise liée à l'ouverture de l'unité de psychogériatrie
- **Les troubles cognitifs** : renforcement des consultations mémoire labellisées et de l'hôpital de jour gériatrique
- **La dénutrition** : dépistage et prise en charge grâce au projet Nutrivitalité et aux consultations dentaires
- **La iatrogénie** : développement du projet de conciliation médicamenteuse en lien avec une IPA et un pharmacien clinicien

L'éducation thérapeutique du patient (ETP)

Le CHRDS dispose d'un programme d'ETP « patient insuffisant cardiaque » autorisé par l'Agence Régionale de Santé depuis 2013. Cet ETP est une matrice forte pour le développement futur d'autres actions de prévention.

Démarche ICOPE (OMS) pour les séniors acteurs de leur propre santé

Le CHRDS expérimentera un programme de dépistage de la perte d'autonomie axé sur la surveillance des capacités fonctionnelles : nutrition, cognition, audition, vision, locomotion, thymie.

► Handicap, personnalisation des droits et accompagnement de la vulnérabilité au CHRDS

Si le parcours patient en établissement est primordial, il peut parfois ressembler à celui du combattant pour les personnes en situation de handicap.

Fort de son expertise dans le secteur du handicap, le CHRDS a pour objectif de répondre aux recommandations de la HAS. Différents leviers d'action ont été identifiés :

- **Disposer de locaux adaptés** dès l'arrivée aux urgences avec un accès aux normes de tous nos bâtiments pour les personnes à mobilité réduite
- **Développer les qualités d'écoute et d'empathie** des soignants, capacités d'adaptation en insistant sur les droits fondamentaux des patients (temps de consultation, information)
- **Travailler un protocole dédié** pour les modalités d'accueil des patients en situation de handicap
- **Faciliter la présence des accompagnants** et développer un axe de réflexion sur la place et la présence des accompagnants aidants
- **Identifier les personnes ressources** (ex : langue des signes)

Cette démarche s'applique également à nos professionnels. La direction des ressources humaines bénéficie des compétences d'un référent handicap mutualisé sur le territoire.



Indicateur V2020

Le CAMSP Rives de Seine

Le CHRDS est un acteur reconnu dans le champ médico-social du handicap de l'enfant. Le CAMSP Rives de Seine avec ses 400 places sur deux sites est une structure de territoire incontournable.

En 2022, le CAMSP se positionne pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt « Constitution d'une plateforme de diagnostic autisme de proximité et d'une plateforme de coordination et d'orientation du 92 » de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France.

Focus qualité et usagers

- ❖ Assurer la qualité et la continuité du parcours de santé
- ❖ Veiller à l'accessibilité pour le maintien de l'autonomie du patient en situation de handicap
- ❖ Favoriser et formaliser la place de l'aidant
- ❖ Changer les représentations et développer les compétences des professionnels de santé
- ❖ Fédérer les équipes autour d'un projet de changement

RÉDUIRE LES RISQUES IATROGÉNIQUES

Engagement 3

► Contexte

La iatrogénie est un risque partagé par l'ensemble des établissements de santé. Elle renvoie à des événements indésirables liés aux soins dont les conséquences peuvent être graves (prolongation d'hospitalisation, incapacité, décès).

Plusieurs études ont démontré qu'une grande partie des risques médicamenteux et des infections nosocomiales étaient évitables (27 à 50 %).

La réduction de ces risques a toujours été au cœur de la démarche qualité du CHRDS. Il s'agit désormais de poursuivre cette dynamique par des actions innovantes en collaboration avec nos partenaires de ville.

**La iatrogénie médicamenteuse
chez les plus de 65 ans en France**

110 000 hospitalisations par an
7 000 décès environ par an

► Objectifs

L'établissement s'engage à poursuivre cette politique ambitieuse d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins par des actions innovantes :

- Renforcer la conciliation médicamenteuse
- Utiliser les méthodes de simulation d'erreurs pour la formation des professionnels
- Déployer une expertise sur l'antibiothérapie
- Robotiser le circuit logistique du médicament afin de fiabiliser la dispensation et l'administration

**La conciliation médicamenteuse,
une démarche innovante**



Elle consiste à :

- Réaliser un bilan médicamenteux à l'entrée et à la sortie du patient
- Favoriser la transmission d'informations complètes et exactes

Cette démarche est réalisée en étroite collaboration avec les acteurs de ville.



Indicateur V2020

Focus qualité et usagers

- ❖ Sécuriser les points de transition des parcours patient
- ❖ Amplifier les démarches de retours d'expériences
- ❖ Systématiser les revues de pertinence

COMMUNIQUER AUTOUR DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION

Engagement 4

► Contexte

La prévention est placée au centre des préoccupations des acteurs de santé. Elle joue un rôle essentiel dans les nouveaux modes de prise en charge des patients, visant à limiter le recours à l'hospitalisation.

Grâce à ses domaines d'expertise et son positionnement sur le territoire, le CHRDS a toute sa place dans cette démarche. Il est aujourd'hui porteur d'initiatives qu'il souhaite développer avec ses partenaires. Cette dynamique devra s'appuyer sur une stratégie et des actions de communication ciblées.



► Objectifs

L'établissement a identifié différents leviers d'action pour répondre à cet enjeu de santé publique :

- Consolider les partenariats avec les collectivités territoriales, les associations de prévention et d'usagers, les centres experts et les acteurs de santé non hospitaliers sur la mise en place d'actions de prévention
- Renforcer notre participation aux campagnes nationales de prévention et de dépistage (ostéoporose, endométriose, Octobre Rose, obésité, Alzheimer, Mars Bleu)
- Intégrer les préoccupations de santé environnementale dans nos actions de sensibilisation
- Construire et diffuser un « calendrier santé » interne à l'établissement

Focus qualité et usagers

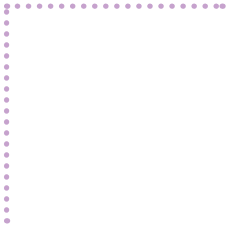
- ❖ Faire participer les usagers aux actions de prévention et de sensibilisation
- ❖ Développer des actions en lien avec les domaines d'intervention des services du CHRDS
- ❖ Créer un groupe de patients-experts

SOUTENIR

et prendre soin de ceux qui soignent

La crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 a fortement mobilisé le Centre Hospitalier Rives de Seine. Cette crise a mis en lumière toute la réactivité et la capacité d'adaptation dont pouvait faire preuve notre hôpital grâce à l'engagement sans faille de ses agents. Elle a également souligné les difficultés profondes connues par nos hospitaliers et le besoin de prendre soin d'eux.

Aujourd'hui et plus que jamais, le Centre Hospitalier Rives de Seine doit agir pour ses soignants et leur permettre de retrouver du sens à leur engagement et leur attachement à l'hôpital public.



Engagement 1

Garantir la confiance professionnelle
par une gouvernance de proximité

Engagement 2

Redonner du sens au travail de chacun

Engagement 3

Simplifier nos circuits internes
pour faciliter notre quotidien

Engagement 4

Formaliser pour nos professionnels
un dispositif d'aide aux aidants



GARANTIR LA CONFIANCE PROFESSIONNELLE PAR UNE GOUVERNANCE DE PROXIMITÉ

Engagement 1

► Contexte

Le Centre Hospitalier Rives de Seine qui est un établissement à dimension humaine, a d'ores et déjà initié une démarche de gouvernance simplifiée et de grande proximité.

La dimension humaine en matière de gouvernance à Rives de Seine est incarnée par :

- 4 pôles cliniques sur 5 sites
- Un pôle médico-administratif
- Une cellule projets avec une représentation de tous les métiers
- Une comitologie institutionnelle élargie et ouverte

Le management, au sens des orientations stratégiques de l'établissement, n'est plus l'apanage d'un directeur isolé dans sa prise de décision. Il doit être ouvert à l'ensemble des responsables internes. Cette vision d'une co-construction doit s'étendre aux usagers et aux professionnels en devenir.

Dans le cadre du Ségur de la santé, le travail en cours de refonte de la gouvernance hospitalière se concrétise par **redonner la place au service et son chef, penser des organisations médico-soignantes encore plus souples et ouvrir les organisations internes à plus de modernité.**

Le CHRDS s'empare de ces grandes orientations pour les faire siennes, en pariant sur un fonctionnement transversal.

► Objectifs

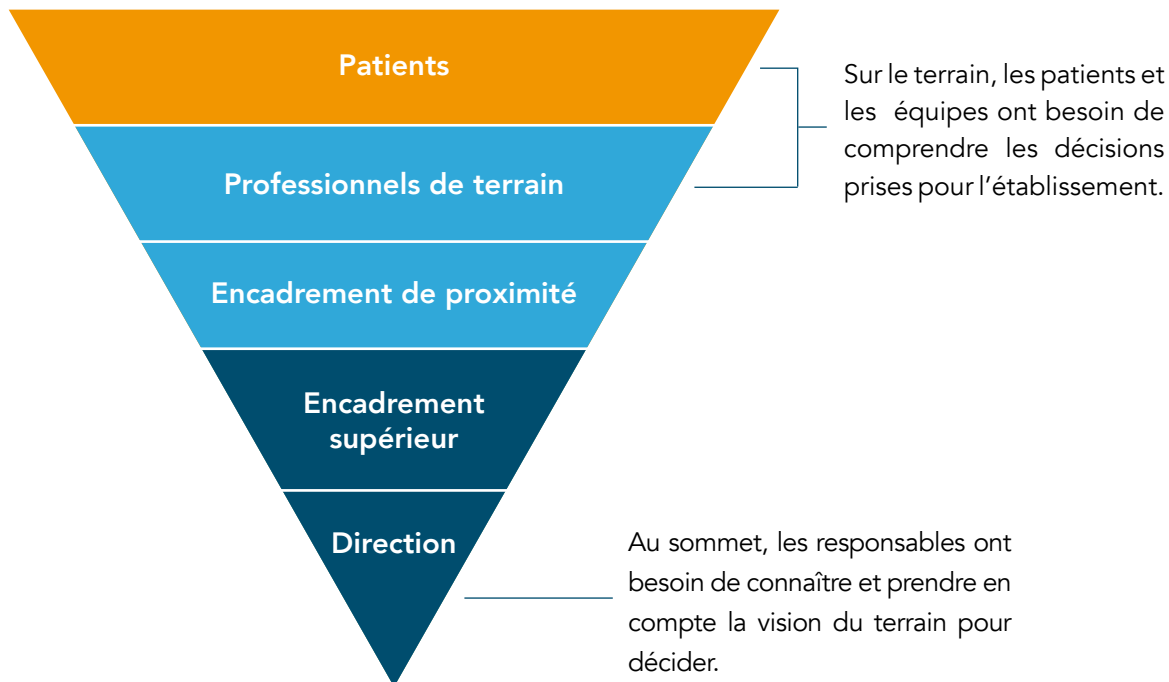
La dynamique managériale est entre les mains de responsables exemplaires et au service de tous (patients, usagers et professionnels). Elle repose sur trois piliers fondateurs :

- **La confiance** avec des constats partagés, des engagements tenus et une efficacité certaine
- **La simplification** par l'identification d'un besoin, un guichet unique, une garantie de réponse dans un langage commun
- **L'innovation** dans l'organisation des services, des activités médicales et médico-techniques

Pacte Rives de Seine Confiance et simplification

- **Le sens au service des soins** : construire une structure du changement valorisant transparence et efficacité dans la prise de décision
- **L'optimisation des circuits pour simplifier le quotidien** : faire collaborer tous les métiers pour satisfaire les utilisateurs et valoriser les actions des services supports

LA GOUVERNANCE AU CHRDS : ÉCHANGE DES SAVOIRS



Le projet management est bien évidemment l'affaire de l'ensemble des directions support. La Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (DSIRMT) propose quant à elle :

« Le soin en action » à Rives de Seine

Au CHRDS, un soin est pensé, partagé en équipe pluridisciplinaire en étroite interaction avec le corps médical, évalué et ajusté au bénéfice du patient.

Valoriser l'animation clinique de l'encadrement est au cœur de nos ambitions : le management clinique par la qualité et la modernisation des missions et activités des cadres de santé.

REDONNER DU SENS AU TRAVAIL DE CHACUN

Engagement 2

► Contexte et objectifs

Le projet social est au service du projet médico-soignant. Il vise à mettre en œuvre une organisation du travail moderne dans le respect de la réglementation et à renforcer l'épanouissement professionnel grâce à des mesures concrètes favorisant la qualité de vie au travail et l'attractivité par un attachement à la marque-employeur.

Pour un parcours professionnel valorisé

- Instaurer une politique de mobilité et de promotion interne (bourse des emplois)
- Renforcer et articuler la formation du personnel médical et non médical autour des axes institutionnels (compte de formation professionnel)
- Développer des actions de coaching pour les managers (« vis ma vie »)
- Organiser des journées portes ouvertes à destination des écoles (job dating)
- Permettre l'accessibilité à différentes revues professionnelles dématérialisées (ClinicalKey®)
- Faire de l'entretien d'évaluation annuel un outil puissant d'accompagnement du parcours
- Créer un plan de formations commun au niveau du GHT

Pour une qualité de vie au travail reconnue

- Instaurer un véritable accueil des nouveaux arrivants : kit d'intégration dématérialisé (via le site intranet) et matérialisé (remis en main propre lors de la journée d'accueil)
- Moderniser les outils de gestion RH et de l'accessibilité à des informations individualisées : un cloud professionnel individualisé
- Prévenir les risques psychosociaux : un service de santé au travail étoffé et réactif (projet infirmier en pratique avancée, médecine du travail)
- Adhérer aux politiques de prévention contre les violences, les harcèlements et l'homophobie (référent violences et radicalisation)
- Offrir une palette de mesures favorisant le bien-être au travail (bulle bien-être, aide aux aidants professionnels)
- Accéder aux infrastructures sociales, sportives et culturelles de nos municipalités



SIMPLIFIER NOS CIRCUITS INTERNES POUR FACILITER LE QUOTIDIEN

Engagement 3

► Contexte

Chaque fonction support interroge son circuit interne au regard du service rendu aux professionnels du soin. Les organisations hospitalières doivent être centrées sur un objectif partagé : redonner du temps à l'accompagnement global du patient, notamment par la réorganisation des fonctions support (« renverser la pyramide »).

Concrètement, l'établissement souhaite :

- **R**accourcir les circuits décisionnels
- **D**onner une réponse systématique aux agents
- **S**implifier et rendre plus efficaces les liens entre les services support et de soins

RDS sera notre guichet unique qui nous permettra de faciliter le quotidien de ceux qui soignent. Au-delà de ce dispositif, un portail intranet, un espace agent et un kit d'intégration viendront favoriser la simplification des circuits internes.



► Objectifs

Dès la fin de l'année 2022, un nouvel intranet sera opérationnel. Il ne sera plus un simple catalogue documentaire mais une porte d'entrée pour accéder à des outils de simplification du quotidien qui devront être à la hauteur de la « marque employeur CHRDS ».

- Un guichet unique - RDS, pour simplifier les demandes et répondre à tous les besoins, suggestions, problèmes du quotidien de ceux qui soignent
- Un espace agent individualisé et sécurisé
- Un kit d'intégration dématérialisé via le site intranet et matérialisé, remis en main propre lors de la journée d'accueil

Un guichet unique à Rives de Seine pour retrouver du temps aux soins

J'ai ...

- un besoin, une suggestion, un problème
- un point d'entrée unique pour mes demandes
- une analyse et un arbitrage de ma demande
- une réponse plus rapide et un meilleur suivi

C'est notre projet, à enrichir avec toutes nos bonnes idées.

FORMALISER POUR NOS PROFESSIONNELLS UN DISPOSITIF D'AIDE AUX AIDANTS

Engagement 4

► Contexte

Afin de soutenir et prendre soin de ceux qui soignent, la direction s'engage dans la mise en place d'un dispositif d'aide aux aidants.

A cela s'ajoute le contexte francilien : le temps de trajet important et l'éloignement de l'entourage familial.

Le professionnel de santé peut être, de façon assez naturelle, surinvesti dans son rôle d'aidant familial. Le sentiment d'absence de coupure entre vie professionnelle et personnelle rend cette situation d'autant plus difficile.

Dans le respect des convictions de chacun, les directions des ressources humaines procéderont, sur la base du volontariat, à l'identification annuelle de la population concernée.

► Objectifs

De ce diagnostic, un plan d'action sera mis en place dès 2022 :

- Repérer les personnels aidants afin de dimensionner la population concernée par ce dispositif dans une population qui avance en âge, ou de jeunes parents
- Assurer le suivi et la réactualisation du dispositif

Proposer un appui institutionnel aux aidants

- Dédier du temps du service de santé au travail aux aidants professionnels afin d'effectuer les démarches sur le temps de travail
- Trouver l'étagage pour son proche en lien avec l'offre de soins de l'établissement et/ou des relais associatifs
- Adapter le temps de travail de l'aidant

Offrir une palette de services

- Bulle bien-être, salle de sport
- Crèche
- Livraison de paniers repas
- Services à la personne



- Fiche action n°1** Créer une Unité Kangourou pour fluidifier les conditions d'accueil H24 des parents de tous les nouveau-nés pris en charge au CHDRS
- Fiche action n°2** Adapter l'offre hôtelière aux besoins des patientes de la maternité
- Fiche action n°3** Repérer et prendre en charge la dépression périnatale
- Fiche action n°4** Créer une Unité de Soins et d'Accompagnement Précoce en Périnatalogie
- Fiche action n°5** Obtenir la labélisation Très Haute Qualité en Santé Environnementale (THQSE)
- Fiche action n°6** Sécuriser les soins non programmés gynécologiques et obstétricaux
- Fiche action n°7** Déployer l'Hôpital de Jour (HDJ) pédiatrique de surspécialités
- Fiche action n°8** Développer la filière du Diagnostic Anténatal (DAN)
- Fiche action n°9** Augmenter le capacitaire de médecine de l'adolescence
- Fiche action n°10** Afficher une spécialité de cardiologie publique dynamique
- Fiche action n°11** Assurer un accès rapide à des soins spécialisés
- Fiche action n°12** Faciliter les prises en charge directes, programmées ou non
- Fiche action n°13** Développer l'Hôpital de Jour (HDJ) de médecine adulte
- Fiche action n°14** Coordonner le circuit et la sous-traitance des examens d'anato-mo-cyto-pathologie afin d'optimiser la fiabilité du rendu
- Fiche action n°15** Booster la coopération pharmacie – unités de soins
- Fiche action n°16** Tracer les étapes de transport des produits de santé de la pharmacie aux unités de soins
- Fiche action n°17** Sécuriser la dispensation des médicaments et des Dispositifs Médicaux Stériles (DMS)
- Fiche action n°18** Maîtriser le risque d'erreurs médicamenteuses avec des outils de simulation d'erreurs
- Fiche action n°19** Généraliser la conciliation médicamenteuse
- Fiche action n°20** Maîtriser le processus de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)
- Fiche action n°21** Actualiser le processus de stérilisation des Dispositifs Médicaux Stériles (DMS)
- Fiche action n°22** Développer une consultation de transition entre les spécialités de médecine et de pédiatrie
- Fiche action n°23** Optimiser la prise en charge du patient âgé insuffisant cardiaque
- Fiche action n°24** Intensifier la collaboration entre les pôles PHLAME et PUISCC : la filière bariatrique
- Fiche action n°25** Adosser l'activité thyroïdienne chirurgicale à une activité médicale et radiologique
- Fiche action n°26** Déployer une expertise en antibiothérapie
- Fiche action n°27** Etablir un partenariat de biologie médicale avec la Fondation Roguet et prendre en charge la biologie médicale des établissements médico-sociaux et des services de Soins de Suite et de Réadaptation du territoire
- Fiche action n°28** Développer un centre de prélèvements externe au CHRDS
- Fiche action n°29** Développer une activité d'hygiène de l'environnement avec l'American Hospital of Paris (AHP)

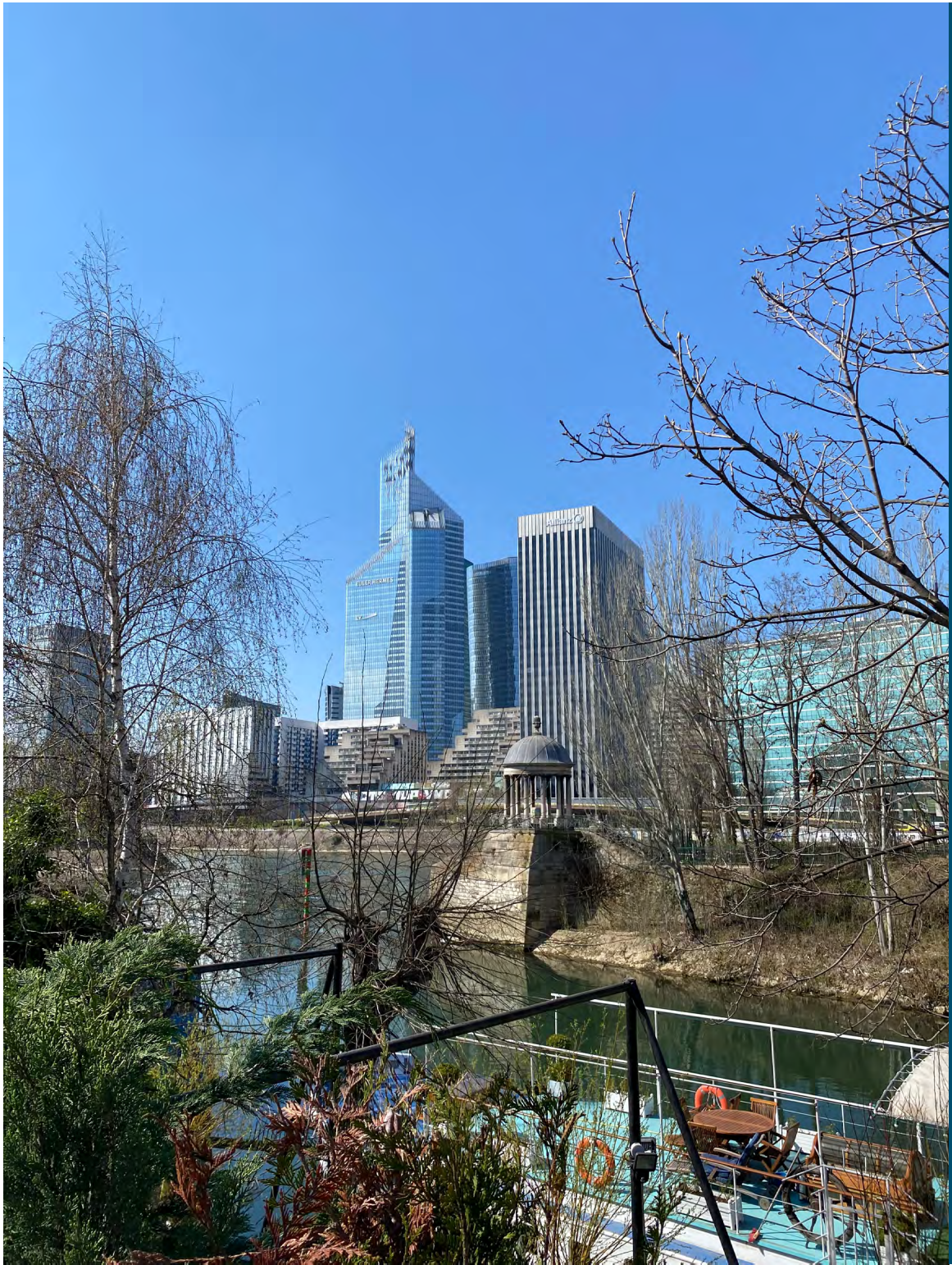
- Fiche action n°30** Moderniser l'accueil et la prise en charge des patients adultes aux urgences
- Fiche action n°31** Améliorer les parcours non-programmés et programmés par la bonne utilisation de la Commission des Admissions et des Consultations Non Programmées (CACNP)
- Fiche action n°32** Sécuriser le juste soin en Unité de Surveillance Continue
- Fiche action n°33** Elargir le périmètre de recrutement de la chirurgie générale et viscérale
- Fiche action n°34** Accentuer le développement de l'Hôpital de Jour (HDJ) de chirurgie
- Fiche action n°35** Améliorer les conditions d'accueil des patients du service de gériatrie
- Fiche action n°36** Sécuriser la prise en charge médicamenteuse des patients du service de gériatrie
- Fiche action n°37** Intégrer l'hypnose dans la pratique clinique du pôle GESPERD
- Fiche action n°38** Elargir le champ de la prévention de l'ostéoporose et des fractures
- Fiche action n°39** Accompagner l'ouverture de l'unité de psychogériatrie
- Fiche action n°40** Mettre en place une Unité Cognitivo-Comportementale (UCC)
- Fiche action n°41** Elargir le recrutement des patients en Hôpital de Jour (HDJ) de médecine gériatrique
- Fiche action n°42** Développer une filière de reconditionnement à l'effort en Hôpital de Jour (HDJ) Locomoteur
- Fiche action n°43** Créer un Hôpital de Jour (HDJ) de soins de suite et de réadaptation gériatrique
- Fiche action n°44** Déployer l'expérimentation Vigie-Âge de maintien des personnes à domicile
- Fiche action n°45** Développer l'activité de soins dentaires
- Fiche action n°46** Conforter la qualité des soins en unité de soins palliatifs par la création d'un poste d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA)
- Fiche action n°47** Créer une unité de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) à orientation palliative
- Fiche action n°48** Développer un accueil ambulatoire de soins palliatifs
- Fiche action n°49** Mettre en place un dispositif d'accompagnement au deuil
- Fiche action n°50** Redimensionner et augmenter le périmètre d'action de l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP)
- Fiche action n°51** Amplifier la communication thérapeutique en soins palliatifs
- Fiche projet** Adapter les services d'imagerie aux enjeux du projet d'établissement
- Fiche action n°52** Optimiser la gestion des flux patients de la prise de rendez-vous au rendu des résultats d'imagerie
- Fiche action n°53** Encadrer les actes d'imagerie par la pertinence et le développement de la qualité
- Fiche action n°54** Répondre aux besoins d'imagerie des services cliniques
- Fiche action n°55** Contribuer au développement des droits des patients et à leurs évolutions
- Fiche action n°56** Renforcer la participation des patients à la politique de soins
- Fiche action n°57** Organiser les parcours de soins
- Fiche action n°58** Améliorer l'organisation et la qualité des soins

- Fiche action n°59** Favoriser l'émergence et l'introduction des nouveaux métiers du soin
- Fiche action n°60** Structurer l'accompagnement des professionnels dans une logique d'attractivité
- Fiche action n°61** Accompagner les professionnels à l'utilisation des outils de gestion des risques
- Fiche action n°62** Systématiser la gestion des risques dans la pratique quotidienne
- Fiche action n°63** Améliorer et fluidifier l'accueil physique et téléphonique des usagers sur le site de Neuilly-sur-Seine
- Fiche action n°64** Repenser l'accueil des urgences adultes, pédiatriques et obstétricales
- Fiche action n°65** Fluidifier l'accueil des consultations et de l'imagerie
- Fiche action n°66** Coordonner l'accueil des patients des Hôpitaux de Jour (HDJ)
- Fiche action n°67** Assurer la certification de l'établissement par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2023
- Fiche action n°68** Accompagner les professionnels dans les autres démarches d'évaluation
- Fiche action n°69** Développer une culture de l'évaluation pour renforcer la qualité des soins
- Fiche action n°70** Maîtriser et renforcer la culture de la gestion des risques
- Fiche action n°71** Développer le volet formation et communication autour de la qualité et de la sécurité des soins
- Fiche action n°72** Améliorer le circuit de recueil de l'avis et de la satisfaction des usagers au CHRDS
- Fiche action n°73** Gagner en efficience dans le traitement des plaintes et réclamations
- Fiche action n°74** Renforcer la place des usagers et de leurs représentants dans la vie de l'établissement
- Fiche action n°75** Structurer la présence des associations dans l'établissement
- Fiche action n°76** Renforcer le suivi du parcours professionnel
- Fiche action n°77** Promouvoir la formation et le management
- Fiche action n°78** Instaurer un véritable accueil des nouveaux arrivants
- Fiche action n°79** Moderniser les outils de gestion et garantir l'accessibilité
- Fiche action n°80** Prendre soin des professionnels du CHRDS
- Fiche action n°81** Structurer le collège des psychologues
- Fiche action n°82** Développer des liens avec la psychiatrie de secteur et créer des partenariats
- Fiche action n°83** Organiser une journée annuelle des psychologues
- Fiche action n°84** Rédiger un document interne sur l'offre de soins psychologique au Centre Hospitalier Rives de Seine
- Fiche action n°85** Nommer un référent psychologue transversal en oncologie et soins palliatifs
- Fiche action n°86** Participer à l'éducation thérapeutique à destination des patients candidats à une chirurgie bariatrique
- Fiche action n°87** Proposer une stimulation cognitive aux patients de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) gériatriques, Unité de Soins de Longue Durée (USLD) et psychogériatrie

- Fiche action n°88** Mettre en place des ateliers de relaxation en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) gériatriques
- Fiche action n°89** Repérer les phénomènes de dépression du post-partum
- Fiche action n°90** Mettre en place un dispositif d'accompagnement au deuil
- Fiche action n°91** Créer un café des familles en Unité de Soins de Longue Durée (USLD)
- Fiche action n°92** Créer un café des familles en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) gériatriques
- Fiche action n°93** Mettre en place un groupe de soutien à la parentalité
- Fiche action n°94** Ouvrir une consultation de prise en charge des traumatismes
- Fiche action n°95** Créer une consultation de sophrologie
- Fiche action n°96** Mettre en place une thérapie assistée par l'animal en Unité de Soins Palliatifs (USP)
- Fiche action n°97** Créer un atelier d'art-thérapie en Unité de Soins de Longue Durée (USLD)
- Fiche action n°98** Faire de notre site internet le reflet de la dynamique du CHRDS
- Fiche action n°99** Poursuivre notre montée en puissance sur les réseaux sociaux
- Fiche action n°100** Renforcer nos relations avec les médias
- Fiche action n°101** Moderniser notre journal interne et en faire un outil collaboratif
- Fiche action n°102** Créer un espace interne d'échanges d'informations pour les agents
- Fiche action n°103** Finaliser le déploiement du DPI, les enjeux internes
- Fiche action n°104** Finaliser le déploiement du DPI, les enjeux externes
- Fiche action n°105** Sécuriser le système d'information et s'engager en matière de cybersécurité pour répondre aux engagements du SUN-ES
- Fiche action n°106** Renouer avec les investissements du SI
- Fiche action n°107** Veiller au renouvellement des équipements obsolètes du SI, de façon continue et réactive
- Fiche action n°108** Faire converger nos applications métiers médico-administratives au sein du GHT
- Fiche action n°109** Participer à conforter l'image du CHRDS
- Fiche action n°110** Développer les échanges ville et hôpital
- Fiche action n°111** Adhérer aux plateformes de gestion administrative des données des patients
- Fiche action n°112** Accompagner les projets de numérisation en matière de logistique
- Fiche action n°113** Renforcer la qualité des prestations délivrées au patient
- Fiche action n°114** Améliorer la relation clients / fournisseurs vis-à-vis des services et des professionnels
- Fiche action n°115** Garantir l'efficacité économique et le respect des contraintes réglementaires
- Fiche action n°116** Structurer une organisation institutionnelle autour d'une dynamique écoresponsable
- Fiche action n°117** Définir une trajectoire de réduction de l'empreinte carbone du CHRDS
- Fiche action n°118** Valoriser les initiatives des services et sensibiliser les agents aux enjeux du développement durable

ANSM	Agence Nationale de Sécurité du Médicament
AP-HP	Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
CAL	Commission de l'Activité Libérale
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CASH	Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers
CH	Centre Hospitalier
CHCN	Centre Hospitalier Courbevoie Neuilly
CHCNP	Centre Hospitalier Courbevoie Neuilly Puteaux
CHRDS	Centre Hospitalier Rives De Seine
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CLAN	Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition
CLIAS	Comité de Lutte contre les Infections Associées aux Soins
CLUD	Comité de Lutte contre la Douleur
CME	Commission Médicale d'Établissement
CODIR	Comité de Direction
COMATB	Commission des Antibiotiques
COMEDIMS	Commission des Médicaments et des Dispositifs Médicaux Stériles
COFIL	Comité de Pilotage
COPS-CREM	Commission de l'Organisation de la Permanence des Soins et de Révision des Effectifs Médicaux
CORPALIF	Coordination Régionale des soins Palliatifs d'Île-de-France
CPEF	Centre de Planification et d'Éducation Familiale
CRIS	Comité Régional pour l'Investissement en Santé
CSTH	Comité de Sécurité Transfusionnelle et d'Hémovigilance
DAC	Dispositif d'Appui à la Coordination
DPI	Dossier Patient Informatisé
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EMGE	Equipe Mobile de Gériatrie Externe
EMSP	Equipe Mobile de Soins Palliatifs
EPDS	Edinburgh Postpartum Depression Scale (test de dépistage de la dépression post-partum)
EPP	Évaluation des Pratiques Professionnelles
ETP	Éducation Thérapeutique du Patient
GCS	Groupement de Coopération Sanitaire
GHT	Groupement Hospitalier de Territoire
GIE	Groupe d'Intérêt Economique
HAS	Haute Autorité de Santé
HDJ	Hôpital De Jour
IA	Intelligence Artificielle
ICOPE	Soins Intégrés pour les Personnes Âgées

IPA	Infirmier en Pratique Avancée
IRM	Imagerie par Résonance Magnétique
MCO	Médecine Chirurgie Obstétrique
PCO	Plateforme de Coordination et d'Orientation
PDAP	Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité
PE	Projet d'Etablissement
PIMS	Pediatric Inflammatory Multisystem Syndrom (syndrome inflammatoire multi-systémique pédiatrique)
PMR	Personne à Mobilité Réduite
Pôle FE	Pôle Femme-Enfant
Pôle GESPERD	Pôle Gériatrique, Soins Palliatifs, Rééducation et Dentisterie
Pôle PHLAME	Pôle Pharmacie, Hygiène, Laboratoire et Médecine
Pôle PUISCC	Pôle Urgences, Interventionnel, Soins Critiques et Chirurgie
PREPS	Programme de Recherches sur la Performance du Système de soin
RH	Ressources Humaines
RPSOF-ASNR	Réseau Pédiatrique Sud et Ouest Francilien – Association pour le Suivi des Nouveau-nés à Risque
SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente
SAU	Service d'Accueil des Urgences
SAUV	Salle d'Accueil des Urgences Vitales
SI	Système d'Information
SSPI	Salle de Surveillance Post Interventionnelle (salle de réveil)
SSR	Soins de Suite et de Réadaptation
SUN-ES	Séjour Usage Numérique en Etablissements de Santé
UACA	Unité d'Accueil et de Crise de l'Adolescent
UHCD	Unité d'Hospitalisation de Courte Durée
USAPP	Unité de Soins et d'Accompagnement Précoce en Périnatalogie
USC	Unité de Surveillance Continue
USLD	Unité de Soins de Longue Durée
USP	Unité de Soins Palliatifs



Merci

à tous ceux qui ont contribué, relu, enrichi,
soutenu ce projet d'établissement, et merci
à ceux qui vont le faire vivre.



Site de Neully-sur-Seine

36 boulevard du Général Leclerc
BP 79
92205 Neuilly-sur-Seine Cedex
(Siège social)



Site de Courbevoie

30 rue Kilford
92401 Courbevoie Cedex



Site de Puteaux

1 boulevard Richard Wallace
92800 Puteaux



CAMSP Site de Courbevoie

42-44 rue Emile Deschanel
92400 Courbevoie



CAMSP Site de Colombes

5-7 boulevard Edgar Quinet
92700 Colombes



@centre-hospitalier-rives-de-seine



@chrivesdeseine



@ch_rivesdeseine



@chrivesdeseine